



COMMUNIQUE DE L'INTERSYNDICALE JEUNESSE & SPORTS
SNAPS-UNSA/SNEP-FSU/EPA-FSU/SNPJS-CGT/SOLIDAIRES JS
du 17/05/2019

LA MINISTRE DES SPORTS MENT ET MEPRISE SES AGENTS.

A de nombreuses reprises, dans les médias et dans ses discours, Mme Roxana MARACINEANU, Ministre des Sports, a évoqué la concertation dans laquelle elle entend mener les réformes de son ministère. En pleine tourmente sur le projet de détachement des CTS, il est temps de rétablir la vérité :

DEPUIS PLUS D'UN AN, AUCUN GROUPE DE TRAVAIL N'A ETE REUNI POUR
DISCUTER DES « NOUVELLES MODALITES DE GESTION DES CTS » !

Nous ne considérons pas que le rendez-vous intersyndical du 15/04 dernier au cours duquel la Ministre a exposé son projet et au cours duquel les organisations syndicales ont expliqué pourquoi il était néfaste, constitue une recherche concertée de solutions.

Sur le même schéma, nous ne considérons pas que les échanges en marge du CTM boycotté du 16/04 fut une concertation. Quelques agents ont pu exprimer leur désarroi, leur incompréhension et leur mal-être. La Ministre a exposé son projet. Les organisations syndicales ont exposé leurs arguments. Mais jamais il n'a été recherché un diagnostic commun de la situation, jamais il n'a été procédé à une analyse commune des difficultés, jamais il n'a été envisagé d'étudier les différentes pistes de progrès, jamais il n'a été question de rechercher des solutions consensuelles. Bref, ce fut tout sauf du dialogue social !

Nous ne considérons pas non plus que les réunions régulières pour informer les OS de l'avancement du chantier de la nouvelle gouvernance furent l'occasion d'écouter et d'entendre les représentants des personnels.

En octobre 2018, Mme Laurence LEFEVRE, alors directrice de cabinet, avait accepté, à notre demande, que ces réunions incorporent un volet sur « les nouvelles modalités de gestion des CTS ». Cela n'a jamais été suivi d'effet et plusieurs réunions ont été reportées sine die, voire annulées, toujours à l'initiative du cabinet.

Pendant ce temps, le discours officiel, consistait à répéter : « On ne sait pas, rien n'est encore décidé ». Mais la divulgation en avril du « mémo détachement », démontre que le gouvernement a longuement et subrepticement élaboré son projet, dans la fourberie et l'hypocrisie.

Les OS ont pourtant demandé, à chaque occasion, que les concertations sur l'avenir des CTS soient ouvertes. Jamais cela n'a été le cas.

Il y a un mois, le 15/04, la Ministre nous annonçait son intention de se rendre au contact des agents, dans les régions, pour entendre leur situation et leur volonté. A ce jour, aucune démarche en ce sens n'a été entamée.

On ne nous a même pas épargné les menaces à demi-mots, lorsque le 15/04, évoquant l'article 28 du projet de loi de transformation de la fonction publique (qui introduit le détachement d'office), Mme LEFEVRE, après avoir expliqué que le cabinet avait obtenu le retrait d'un alinéa visant les CTS, nous a prévenu d'un ton sournois et ironique : « il ne faudrait pas qu'il soit réintroduit ». Comme nous avons manifesté bruyamment notre opposition au projet de détachement, le gouvernement a déposé le 29/04 l'amendement CL863 qui vise directement les CTS. Nous n'avons pas été sages, alors on a voulu nous punir... Quel mépris ! Quelle bassesse !

Mais ce n'est pas fini. Face au climat délétère engendré par le projet gouvernemental, la Ministre avait accepté la demande des OS formulée en CTM le 06/05 de mandater une expertise par le CHSCT. En effet, les risques psycho-sociaux sont importants dans une telle réforme et les signaux inquiétants en provenance des collègues se multiplient. Et pourtant, mercredi après-midi, pendant que la Ministre expliquait devant les députés qu'elle « *comptait être dans le dialogue* », la DRH des ministères sociaux, au cours du CHSCT, a refusé de lancer cette expertise. Le manque de crédits a été avancé comme une des raisons justifiant ce refus. Hypocrisie, puisque l'Etat est prêt à déboursier jusqu'à 40% de plus que ce que coûte un CTS aujourd'hui pour l'externaliser. On marche sur la tête !

L'Etat aurait immédiatement rappelé à l'ordre n'importe quel employeur qui se comporterait de la sorte, bafouant les plus élémentaires règles sociales en matière d'hygiène, de santé et de conditions de travail ! Un tel comportement est indigne de la haute fonction publique et du gouvernement que mérite notre Nation.

Le 16/04, nous avons expliqué à la Ministre que si elle portait un projet ambitieux pour un ministère éducatif et de développement, cela n'était pas compatible avec la commande de Bercy de se séparer de la moitié de ses effectifs, les CTS, ceux-là même qui constituent la meilleure capacité à porter une politique nationale au cœur du mouvement sportif. Selon nous, pour infléchir la position du gouvernement, Mme MARACINEANU devait se positionner clairement en faveur de l'ambition qu'elle entend porter pour son ministère, notamment en mettant en jeu sa démission si elle n'était pas soutenue par le gouvernement.

Au lieu de cela, Mme MARACINEANU a pris fait et cause pour l'externalisation de ses ressources humaines. Elle ne défend plus son administration. Elle n'est donc plus légitime à rester à sa tête. C'est pourquoi, depuis le 06/05, nous réclamons sa démission.

Dans ces conditions, il est hors de question de débiter une quelconque concertation sans un retrait préalable du projet de détachement des CTS.

Contacts :

SNAPS-UNSA : Tony MARTIN 06 78 31 07 51

SNEP FSU : Gwénaëlle NATTER 06 81 18 28 88

SNPJS CGT : Marie-Thérèse FRABONI 06 11 51 66 62

EPA FSU : Pierre LAGARDE 06 61 12 42 16

SOLIDAIRES JS : Raphaël MILLON 06 86 63 17 91